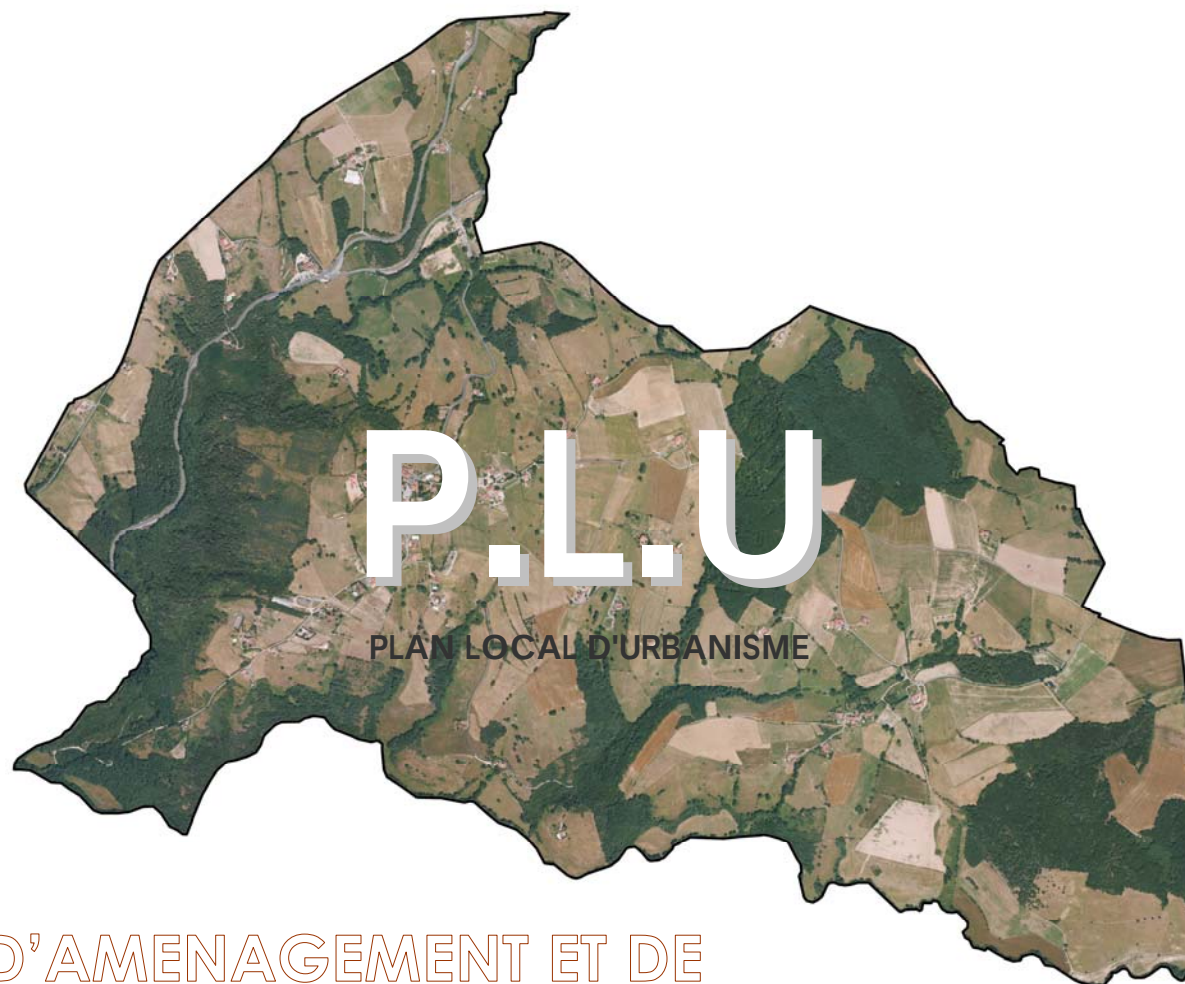




2- PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté le 29 mars 2012

Approuvé le.....

Sommaire

I-PREAMBULE	3
Le contexte méthodologique.....	4
 II-LES ORIENTATIONS DU PADD	5
Renforcer le développement des activités touristiques et de loisirs	6
Préserver la qualité du cadre de vie des paysages et des milieux naturels.....	7
Maintenir le renouvellement démographique	8
 Représentation graphique du P.A.D.D.....	9

PREAMBULE

II- LE CONTEXTE METHODOLOGIQUE

Le diagnostic expert réalisé par le bureau d'études et le diagnostic partagé réalisé par les habitants ont mis en avant les points forts et les points faibles de la commune et ont ainsi permis d'identifier les enjeux du territoire de JAS.

En prenant en compte les différentes contraintes, ainsi que les éléments porteurs de développement, cette démarche interactive et participative a permis de construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune.

Ce projet repose ainsi sur 3 grands enjeux prioritaires pour le développement de la commune à l'horizon des 10 ans à venir. Il s'agit :

⇒ de **RENFORCER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**

⇒ de **PRESERVER LA QUALITE DU CADRE DE VIE DES PAYSAGES ET DES MILIEUX NATURELS**

⇒ de **MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DEMOGRAPHIQUE**

Ces 3 objectifs de développement font chacun l'objet d'une fiche particulière au sein de laquelle un constat est rappelé, et des orientations générales sont définies. Celles-ci déterminent la politique d'ensemble que la commune de JAS souhaite mettre en œuvre pour conforter les éléments moteurs de son développement et pour apporter des réponses aux problèmes mis en évidence dans les diagnostics expert et partagé.

LES ORIENTATIONS
DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ENJEU N°1

RENFORCER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

Constat :

Sa notoriété de village fleuri, son authenticité, ses restaurants, ses chemins de randonnées, son centre équestre...font que la commune est depuis longtemps un lieu privilégié pour les promeneurs et gastronomes. En témoignent les nombreuses résidences secondaires présentes sur la commune. Toutefois, cette activité touristique et de loisirs semble s'être quelque peu essouffler ces dernières années. Devant ce constat, la commune souhaite impulser une nouvelle dynamique à cette activité. Ainsi, l'ensemble du centre bourg sera réaménagé et la cure réhabilitée en maison de pays.

Orientations :

- Favoriser les synergies et la mise en réseaux des acteurs touristiques locaux
- Promouvoir et diversifier les attraits touristiques de la commune et les manifestations
- Favoriser la création d'équipement d'hébergement touristique
- Renforcer le fleurissement dans le village mais aussi depuis le carrefour entre la RD 60 et la RD 111 afin d'annoncer l'arrivée à Jas
- Augmenter la capacité de stationnement
- Sensibiliser les riverains sur le maintien de l'image qualitative de Jas
- Aménager des aires de pique nique et d'accueil des camping cars
- Améliorer la signalisation en faveur de Jas depuis les communes voisines

ENJEU N°2

PRESERVER LA QUALITE DU CADRE DE VIE DES PAYSAGES ET DES MILIEUX NATURELS

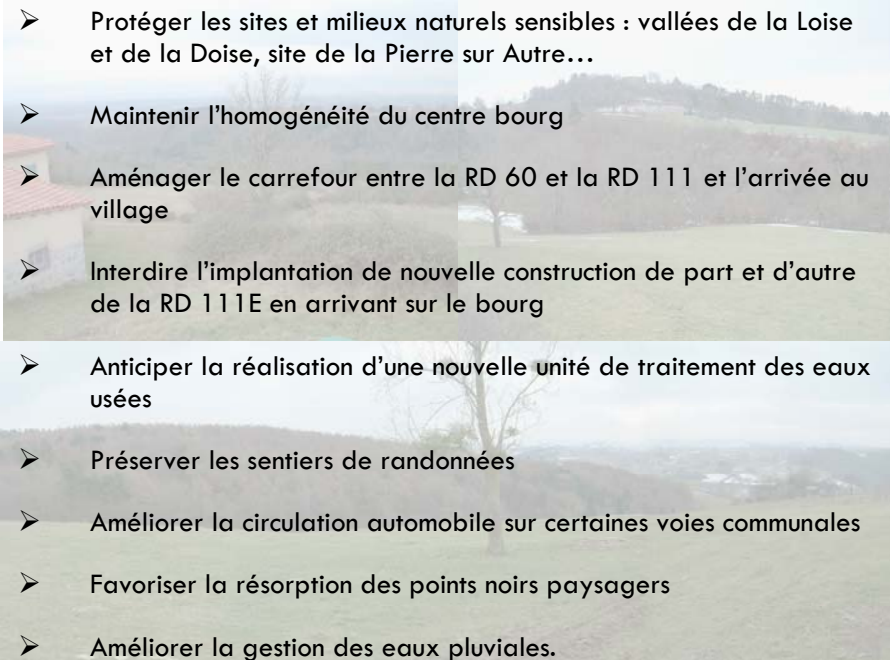
Constat :

Implanté sur un éperon rocheux, le village de JAS jouit d'un panorama sur la plaine du Forez tout à fait remarquable.

Le bourg, préservé de l'urbanisation contemporaine, a ainsi pu garder sa structure d'antan et une valeur patrimoniale intéressante.

Les rivières que sont la Loire et la Doise ainsi que les boisements qui parsèment la commune, constituent des milieux et habitats naturels qu'il convient de protéger. De même, compte tenu de la déprise agricole, une attention toute particulière doit être portée sur le développement des friches et le développement non maîtrisé des boisements et en particulier des résineux.

Orientations :

- 
- Protéger les sites et milieux naturels sensibles : vallées de la Loire et de la Doise, site de la Pierre sur Autre...
 - Maintenir l'homogénéité du centre bourg
 - Aménager le carrefour entre la RD 60 et la RD 111 et l'arrivée au village
 - Interdire l'implantation de nouvelle construction de part et d'autre de la RD 111E en arrivant sur le bourg
 - Anticiper la réalisation d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées
 - Préserver les sentiers de randonnées
 - Améliorer la circulation automobile sur certaines voies communales
 - Favoriser la résorption des points noirs paysagers
 - Améliorer la gestion des eaux pluviales.

ENJEU N°3

MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DEMOGRAPHIQUE

Constat :

Depuis une quinzaine d'années, la commune connaît un certain regain démographique. En effet, entre 1990 et 2009, la population est passée de 149 à 209 habitants, soit un niveau de population équivalent à celui des années 50. Cet accroissement démographique s'est traduit par une augmentation du rythme de construction. Ainsi 25 pavillons individuels ont été réalisés entre 1990 et 2010.

L'enjeu est dès lors de maintenir ce renouvellement de population afin d'endiguer le vieillissement de la population, via notamment la création de nouveaux logements, tout en préservant le cadre paysager de la commune, les abords du centre bourg et l'identité locale du village.

Orientations :

- Permettre la création de nouveaux logements aussi bien en accession à la propriété qu'en locatif en cohérence avec les besoins estimés de la commune
- Développer des réserves foncières communales
- Encourager la création d'un point multi service
- Anticiper la création de nouveaux équipements sportifs et de loisirs en faveur des jeunes
- Promouvoir la qualité du cadre de vie
- Favoriser l'accès à tous aux transports publics

COMMUNE DE JAS
Plan Local d'Urbanisme

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DURABLE

